Les Plumes

Journal mensuel de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Septembre 2022

MERCI!

Prochaine assemblée

conseil municipal

3 octobre 2022, à 20 h,

à l'édifice municipal

MICHEL AUCOIN

Maire

- Régie d'aqueduc - Sainte-Victoire en Fête

RÉJEAN CHAMPAGNE

conseiller

- Environnement
- Urbanisme
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Voirie

MARTIN COURNOYER

conseiller

- Urbanisme- - Voirie
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- MRC (substitut) - Loisirs
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) - Ruralité
- Minéraux Mart - Sainte-Victoire en Fête

CATHERINE FAUCHER

conseillère

- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) (représentante MRC)
- Comité régional de développement social (CRDS)
- Loisirs

MICHEL ROY

conseiller

- Bibliothèque - Ressources humaines
- Régie d'aqueduc - Voirie
- Loisirs - Sainte-Victoire en Fête

FRANÇOIS COURNOYER

conseiller

- Environnement
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Ruralité

PASCALE POULIN

conseillère

- Bibliothèque (substitut)
- Ressources humaines
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA)
- Loisirs - Sainte-Victoire en Fête

Directrice générale, greffière-trésorière
STEPHANIE DUMONT
POSTE 232
sdumont@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente de bureau
MÉLISSA PELLETIER
POSTE 224
mpelletier@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente à l'administration
NATHALIE GIRARD
POSTE 221
ngirard@saintevictoiredesorel.qc.ca

Technicienne en loisir
BIANKA PROVENÇAL
POSTE 228
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur municipal
DANIEL COUTU
POSTE 231
dcoutu@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment
XAVIER RAJOTTE
POSTE 223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca

MOT DU MAIRE
ÉDITION 37-09

SAINTE-VICTOIRE EN FÊTE

En mon nom ainsi qu'au nom du comité organisateur de Sainte-Victoire en fête, je tiens à remercier tous les participants qui ont fait de cette 10e édition une réussite. Je remercie également tous les bénévoles et nos partenaires sans qui la fête ne pourrait pas avoir lieu. Nous sommes très heureux de constater que même après deux ans d'absence, le désir d'avoir cet évènement dans notre municipalité est encore bien présent. De nombreuses activités ont su satisfaire les grands et les petits citoyens tels que spectacles sous la tente, kiosques, jeux gonflables et l'incontournable exposition de voitures. Merci à tous et à l'an prochain!

PEINTURE ET HUILE USAGÉE

Je vous rappelle qu'il n'y a plus de dépôt de peinture et d'huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez alors disposer de vos contenants dans un endroit prévu à cet effet tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy.

TAXES – DERNIER VERSEMENT

Je vous rappelle que la date limite pour acquitter votre troisième et dernier paiement de taxes municipales est le 1er octobre 2022. Vous pouvez faire votre paiement par Internet, chèque, argent ou débit. Il est important de noter qu'AUCUN rappel ne vous sera envoyé en cas de retard.

Michel Aucoin, Maire

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le rôle d'évaluation foncière en vigueur pour l'exercice financier 2023, pour le 2e exercice financier du rôle triennal, a été déposé au bureau municipal et est accessible sur le site web de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, au www.saintevictoiredesorel.qc.ca, dans la section « Évaluation foncière ». Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal sur les heures d'ouvertures régulières.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 2ième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité ou au Centre de services scolaire de Sorel-Tracy qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

a. être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Pierre-De Saurel.

b. Être accompagné de la somme d'argent déterminée par l'avis émis par la MRC de Pierre-De Saurel relatif aux frais exigés lors du dépôt d'une demande de révision du rôle d'évaluation foncière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

c. Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 12 septembre 2022.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et greffière-trésorière

Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le lundi 12 septembre 2022, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mme Catherine Faucher, MM. les conseillers Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin. (Absence motivée, Mme Pascale Poulin).

Ordre du jour :

1- Moment de réflexion
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Adoption du procès-verbal du 15 août 2022
4- Comptes
5- Demande de dérogations mineures relative à la propriété sise au 17, rue du Parc
6- Projet de règlement #406-22 abrogeant le règlement #324-12 portant sur l'usage de l'eau potable
7- Fonds Région et Ruralité, dépôt de projet – Jeux d'eau
8- Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, renouvellement du bail de location du centre récréatif
9- Ajouts d'éléments au parc Armand-Péloquin
10- Déneigement des bornes-fontaines hiver 2022-2023 – appel d'offres sur invitations
11- Activités pour la fête d'Halloween 2022
12- Demande – activité radioamateur au chalet Pierre-Arpin
13- Événement cycliste L'enfer des Patriotes, autorisation de circuler
14- Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque de Sainte-Victoire
15- Inscriptions, technicienne en loisir
16- Ateliers de soccer intérieur pour les jeunes
17- Résolution d'appui aux producteurs acéricoles
18- Appui à la demande du CRSIC concernant l'acquisition d'équipements de formation virtuelle en gestion d'intervention pour les officiers pompiers
19- Correspondance
20- Varia
    - Dépôt du rôle d'évaluation foncière en vigueur pour l'exercice financier 2023, pour le 2e exercice financier du rôle triennal

21- Période de questions (20 minutes)

22- Levée de l'assemblée

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3- Adoption du procès-verbal du 15 août 2022

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

D'accepter le procès-verbal du 15 août 2022 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4- Comptes

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

LISTE DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 15 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE 2022

	Budget 2022	Période	Cumulatif
Administration générale	894 764 $	84 593.74 $	625 064.61 $
Sécurité publique	642 035 $	27 277.60 $	401 302.78 $
Voirie et réseau routier	588 540 $	35 486.92 $	406 470.63 $
Hygiène du milieu	376 669 $	30 542.49 $	275 412.15 $
Urbanisme, développement & logement	150 801 $	18 625.72 $	127 780.21 $
Loisirs & culture	333 409 $	24 714.83 $	221 586.42 $
Financement	905 782 $	$	392 902.08 $
Immobilisation			
Loisirs	165 000 $	158 312.46 $	188 130.21 $
Voirie	150 000 $	1 670.24 $	44 950.73 $
Administration	75 000 $	- $	- $
Total	**4 282 000 $**	**381 224.00 $**	**2 683 599.82 $**

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Permis

2022-103 : Danielle Giguère-Beaudreau – Rénovation résidentielle

2022-104 : Alain Roy – Construction résidentielle (agrandissement)

2022-105 : Sylvain Sinclair – Piscine

2022-106 : Sylvain Sinclair – Bâtiment accessoire (remise)

2022-107 : Alexandre Péloquin – Construction résidentielle (agrandissement)

2022-108 : Guy Pimparé – Bâtiment accessoire (remise)

2022-109 : 9129-9677 Québec inc. – Installation septique

2022-110 : Louis-Philippe Guilbault-Cournoyer – Piscine

2022-111 : 9129-9677 Québec inc. – Construction résidentielle

2022-112 : 9129-9677 Québec inc. – Bâtiment accessoire (garage)

2022-113 : Marc Ferron – Construction résidentielle (agrandissement)

2022-114 : 9129-9677 Québec inc. – Installation septique

2022-115 : 9129-9677 Québec inc. – Construction résidentielle

2022-116 : Sylvain Salvas – Bâtiment agricole (cabane à sucre)

2022-117 : Jose Sylvestre Rodriguez Troncoso – Démolition

2022-118 : 9129-9677 Québec inc. – Installation septique

2022-119 : Pierre Cournoyer – Installation septique

2022-120 : Stacy Généreux – Rénovation résidentielle

5- Demande de dérogations mineures relative à la propriété sise au 17, rue du Parc

CONSIÉDÉRANT que la requérante projette de vendre sa propriété sise au 17, rue du Parc et qu'elle a donc fait produire un certificat de localisation;

CONSIDÉRANT que selon le certificat de localisation réalisé par Marc Lachapelle, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1710 de ses minutes, la maison mobile faisant l'objet de la demande de dérogations mineures se trouve à 5,65 mètres (18,54 pieds) de la ligne de lot avant du côté nord, alors que la galerie avant se trouve à 3,57 mètres (11,71 pieds) de la ligne de lot avant et que l'avant-toit de la galerie se trouve à 3,47 mètres (11,38 pieds) de la ligne de lot avant

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement de zonage # 290-06 présentement en vigueur, la marge de recul avant minimale applicable à tout bâtiment principal situé dans la zone Rm-1 est de 7,5 mètres (24,6 pieds);

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement de zonage # 290-06, les galeries et les avant-toits peuvent empiéter de 2 mètres (6,56 pieds) dans la marge de recul avant, correspondant à une marge de recul avant minimale de 5,5 mètres dans la zone Rm-1;

CONSIDÉRANT que lors de l'installation de la maison mobile en 1979, le règlement de zonage # 116 alors en vigueur prévoyait une marge de recul avant minimale de 7,62 mètres (25 pieds);

CONSIDÉRANT que la maison mobile, la galerie et l'avant-toit faisant l'objet de la demande de dérogations mineures ne sont donc pas conformes au règlement de zonage # 290-06 présentement en vigueur et ne bénéficient pas de droits acquis;

CONSIDÉRANT que selon le certificat de localisation réalisé par Marc Lachapelle, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1710 de ses minutes, le garage détaché faisant l'objet de la demande de dérogations mineures se trouve à 1,16 mètre (3,8 pieds) de la ligne de lot arrière du côté sud;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement de zonage # 290-06 présentement en vigueur, tout bâtiment accessoire doit respecter une marge de recul arrière minimale de 1,5 mètre (4,92 pieds);

CONSIDÉRANT que l'année de construction du garage est inconnue, mais que celui-ci a vraisemblablement été construit dans les années 1980 ou 1990 et qu'à cette époque, les règlements de zonage # 116 et # 205-91 successivement en vigueur prévoyaient une marge de recul arrière minimale de 1,2 mètre (4 pieds) pour tout bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT que le garage faisant l'objet de la demande de dérogations mineures n'est donc pas conforme au règlement de zonage # 290-06 présentement en vigueur et ne bénéficie pas de droits acquis;

CONSIDÉRANT qu'il existe un espace d'environ 6 mètres (près de 20 pieds) entre la ligne de lot avant du côté nord et le début du pavage de la rue du Parc;

CONSIDÉRANT que la maison mobile faisant l'objet de la demande de dérogations mineures a été installée il y a plus de 40 ans;

CONSIDÉRANT que le garage faisant l'objet de la demande de dérogations mineures a sans doute été construit il y plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que les dérogations mineures demandées de causeraient aucun préjudice sérieux aux propriétaires des immeubles voisins;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) pour la demande de dérogations mineures relative à la propriété sise au 17, rue du Parc et formée par le lot 4 130 561 du cadastre du Québec visant à réduire la marge de recul avant de la maison mobile à 5,65 mètres (18,54 pieds), à réduire la marge de recul avant de la galerie et de son avant-toit érigés du côté nord à respectivement 3,57 mètres (11,71 pieds) et 3,47 mètres (11,38 pieds) ainsi qu'à réduire la marge de recul arrière du garage détaché à 1,16 mètre (3,8 pieds).

Adopté à l'unanimité.

6- Projet de règlement #406-22 abrogeant le règlement #324-12 portant sur l'usage de l'eau potable

M. le conseiller Martin Cournoyer donne avis de motion et dépose un projet de règlement #406-22 abrogeant le règlement #324-12 portant sur l'usage de l'eau potable.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité au www.saintevictoiredesorel.qc.ca.

7- Fonds Région et Ruralité, dépôt de projet – Jeux d'eau

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

De déposer le projet des installations de jeux d'eau dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet Soutien au développement des projets municipaux 2020-2025, pour l'ensemble des sommes disponibles dans l'enveloppe pour la Municipalité de Sainte-Victoire -de-Sorel, soit 73 499.00$;

Il est également résolu d'autoriser M. Michel Aucoin, maire et Mme Stéphanie Dumont, directrice générale à signer le protocole d'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel, dans l'éventualité où le projet serait accepté.

Adopté à l'unanimité.

8- Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, renouvellement du bail de location du centre récréatif

CONSIDÉRANT QUE le bail de location du Centre récréatif Lemay-Tellier au Centre de services scolaire de Sorel-Tracy date de 2008 et n'a pas été revu depuis;

CONSIDÉRANT QUE différentes clauses nécessitent d'être révisées, et que des informations sont à préciser, afin de favoriser une meilleure entente quant à l'utilisation du centre récréatif par les parties;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel avise le Centre de services scolaire de Sorel -Tracy de son intention de renouveler le bail de location du centre récréatif pour l'année 2023, et qu'une copie du projet de bail leur soit envoyée.

Adopté à l'unanimité.

9- Ajouts d'éléments au parc Armand-Péloquin

CONSIDÉRANT QUE des nouvelles installations de loisir ont été ajoutées au parc Armand-Péloquin, dont notamment les nouveaux jeux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles installations et l'augmentation de la fréquentation du parc nécessitent l'ajout de mobilier urbain;

CONSIDÉRANT QUE les installations du parc Armand-Péloquin ont déjà été sujettes à des actes de vandalisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite assurer la sécurité des usagers du parc et préserver ses installations;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Réjean Champagne

De mandater l'entreprise Espace Branché, pour l'installation de deux caméras de surveillance supplémentaires au parc Armand-Péloquin;

De procéder à l'achat de 6 tables de pique-nique usagées, pour un montant de 900 $ chacune.

Adopté à l'unanimité.

10- Déneigement des bornes-fontaines hiver 2022-2023 – appel d'offres sur invitations

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

De procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des entrepreneurs locaux, afin d'assurer le déneigement des bornes-fontaines pour l'hiver 2022-2023. Un tarif forfaitaire sera fixé à 20$ par borne-fontaine et l'ensemble du territoire de la municipalité sera divisé en 4 secteurs, comportant entre 56 et 71 bornes-fontaines.

Adopté à l'unanimité.

11- Activités pour la fête d'Halloween 2022

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE la technicienne en loisir soit autorisée à organiser une activité de labyrinthe d'Halloween pour les familles de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel. Cette activité comprend un parcours effrayant, une distribution de friandises pour les participants ainsi qu'un feu extérieur avec surprises pour les enfants, pour un montant total de 450 $ plus taxes;

QUE la technicienne en loisir soit également autorisée à acheter des bonbons qui seront remis aux enfants fréquentant l'école primaire Sainte-Victoire, pour un montant de 450 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

12- Demande – activité radioamateur au chalet Pierre-Arpin

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'autoriser le Club RadioAmateur Sorel-Tracy (VE2CBS) à utiliser le chalet Pierre-Arpin afin de réaliser leur activité hivernale, les 28 et 29 janvier 2023. Cette activité qui se déroule sur une fin de semaine a pour but de promouvoir les opérations de radioamateur dans des conditions d'opérations précaires, en cas de problématiques de sécurité civile exceptionnelles.

La population de la communauté locale est également invitée à venir visiter le site pendant l'activité et à signer le livre de présences.

Adopté à l'unanimité.

13- Événement cycliste L'enfer des Patriotes, autorisation de circuler

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

D'autoriser les participants de l'événement de course cycliste « L'enfer des Patriotes » à circuler sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel les 20 et 21 mai 2023.

La municipalité se dégage de toute responsabilité entourant la sécurité de cet événement.

Adopté à l'unanimité.

14- Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque de Sainte-Victoire

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

D'accepter le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque de Sainte-Victoire, telle que présentée par le Réseau Biblio Montérégie;

D'autoriser M. Michel Aucoin, maire et Mme Stéphanie Dumont, directrice générale, à signer la convention au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

15- Inscriptions, technicienne en loisir

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'autoriser la technicienne en loisir à participer à la 23e conférence annuelle du loisir municipal de l'Association québécoise du loisir municipal qui se tiendra du 5 au 7 octobre 2022 à Saint-Hyacinthe, pour un montant de 520$;

D'autoriser la technicienne en loisir à participer au Congrès annuel de l'Association des camps de jour du Québec, les 15-16 et 17 novembre 2022 au Mont-Sainte-Anne, pour un montant de 600$;

Que soient autorisés tous les frais afférents, conformément aux dispositions du règlement numéro 382-19 relatif au remboursement des dépenses des membres du conseil et du personnel de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

16- Ateliers de soccer intérieur pour les jeunes

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel offre des ateliers de soccer intérieur pour les jeunes de 7 à 12 ans, pour la session automne 2022. Ces ateliers, permettant aux jeunes joueurs d'améliorer les techniques de soccer en dehors de la saison régulière, se tiendraient les dimanches matin au centre récréatif Lemay-Tellier. Le frais d'inscription pour les participants seront établis de manière à couvrir le coût total de l'activité, soit 1 500.00$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

17- Résolution d'appui aux producteurs acéricoles

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité importante qui contribue à l'essor économique à la vitalité des municipalités et des MRC en région acéricole, notamment par ses 13 300 producteurs et productrices regroupés au sein de 8 000 entreprises;

ATTENDU QUE le Québec est un leader mondial de la production de sirop d'érable représentant 71 % de l'ensemble de la production;

ATTENDU QUE les exportations des produits de l'érable sont en forte hausse ces dernières années, dont 21 % en 2020 et 22 % en 2021;

ATTENDU QUE les produits de l'érable faits au Québec sont exportés dans 71 pays;

ATTENDU QUE la production de sirop d'érable du Québec a atteint un nouveau sommet avec une production de 211 millions de livres en 2022;

ATTENDU QUE cette production record engendrera pour la période 12 582 emplois équivalents temps plein, contribuera à hauteur de 1,133 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) et des revenus en taxes et impôts de 142,87 millions de dollars au Québec et dans le reste du Canada;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec doit maximiser les bénéfices économiques et sociaux des ressources naturelles appartenant à tous les Québécois et toutes les Québécoises;

ATTENDU QUE les bienfaits écologiques des superficies d'érablière actuellement en production acéricole sont évalués à 1,62 milliard de dollars par année;

ATTENDU QUE pour le même 100 hectares d'une érablière en forêt publique, les retombées économiques de la production et la transformation de sirop d'érable sont de 40 à 75 % supérieurs à la récolte et la transformation de feuillus durs;

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité durable qui permet la cohabitation des usages en forêt publique et la préservation de la faune et de la flore;

ATTENDU QUE le sirop d'érable fait partie de l'identité culturelle et gastronomique québécoise et que le gouvernement du Québec a désigné les traditions du temps des sucres comme élément du patrimoine immatériel du Québec;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a présenté le 26 mai 2022 son Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en forêt publique (Plan directeur) qui a pour objectif d'encadrer, de manière cohérente à l'échelle provinciale, le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE le Plan directeur a fait l'objet de consultations publiques jusqu'au 26 juillet 2022;

ATTENDU QUE le MFFP et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) sont présentement en négociations sur le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE les PPAQ estiment qu'il faudra l'ajout de 36 millions d'entailles supplémentaires en forêt publique d'ici 2080, ce qui représente 200 000 hectares de forêt publique, pour assurer le futur à court, moyen et long terme de l'acériculture au Québec;

ATTENDU QU'il est nécessaire de protéger le potentiel acéricole et les érables du Québec pour assurer le développement de l'industrie acéricole.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel s'engage à reconnaître l'importante contribution économique, sociale et environnementale de l'acériculture pour les régions du Québec;

QUE la municipalité appuie les PPAQ dans leurs représentations auprès du MFFP afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier québécois.

Adopté à l'unanimité.

18- Appui à la demande du CRSIC concernant l'acquisition d'équipements de formation virtuelle en gestion d'intervention pour les officiers pompiers

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Aimé, Massueville, Saint-Gérard-de-Majella, Yamaska, Saint-David, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Ours, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel et Sorel-Tracy, en plus la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac et la Régie intermunicipale de la protection incendie Louis-Aimé-Massue, désirent présenter, via la MRC, un projet d'acquisition de matériel virtuel pour la formation de ses officiers-pompier pour ses services de sécurité incendie dans le cadre de l'aide financière;

CONSIDÉRANT la recommandation relative à l'achat d'équipements de formation virtuelle en gestion d'intervention de Tactick360 découlant de la résolution CTSI 2022-08-225 du conseil de la MRC de Pierre-De Saurel ;

CONSIDÉRANT que cette acquisition permettra des économies, notamment en ce qui concerne les éléments ci-dessous :

- Décontamination des équipements et des habits de combat ;
- Salaires liés à la préparation de la formation et post-formation ;
- Heures supplémentaires ;
- Remplissage des APRIAS ;
- Essence ;
- Repas ;
- Entraide pour couvrir le territoire lors de pratiques réelles ;

CONSIDÉRANT que les avantages liés à ce type de formation, soit : l'amélioration du temps d'intervention, les dégâts causés par l'incendie, les coûts d'intervention, le temps d'exposition aux dangers, contribuant ainsi à augmenter la confiance de l'officier, à améliorer la rapidité de prise de décision et à diminuer le stress post-intervention ;

CONSIDÉRANT la possibilité de bénéficier d'une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de ce projet d'acquisition ;

CONSIDÉRANT la résolution CRSIC 2022-06-49 du comité régional de la sécurité incendie et civile (CRSIC) concernant son appui au projet ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

ET résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil de Sainte-Victoire-de-Sorel s'engage à participer au projet d'acquisition de matériel virtuel pour la formation de ses officiers-pompier et à assumer une partie des coûts par le billet de leur service de sécurité incendie;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil nomme la Municipalité régional de comté de Pierre-De Saurel, organisme responsable du projet sous le regroupement de formation virtuelle pour les officiers pompiers.

Adopté à l'unanimité.

19- C**orrespondance :**

Il est résolu unanimement que la correspondance suivante est lue et prise en considération :

1) CPTAQ – Dossiers 435258 et 436090 (Fruits des iles inc.), Suspension du traitement de la demande (besoins d'expertise)

2) CPTAQ – Dossier 437491, Compte rendu de la demande et orientation préliminaire (autorisation)

3) MRC de Pierre-De Saurel, Résolution 2022-08-215 – Crédit temporaire à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel concernant les travaux d'entretien dans les branches 1 et 3 de la Deuxième rivière Pot-au-Beurre (dossier C2004)

4) MRC de Pierre-De Saurel, Composition du comité régional culturel (CRC)

5) Réseau Biblio de la Montérégie, Certification 2022 BiblioQualité (La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel se mérite le ruban niveau 2 pour ses efforts d'investissements dans les services de bibliothèque)

6) Groupe d'Entraide l'Arrêt-Court, Sorel-Tracy – Invitation à un repas spaghetti dans le cadre de leur campagne annuelle d'autofinancement

20- Varia

<u>Dépôt du rôle d'évaluation foncière en vigueur pour l'exercice financier 2023, pour le 2e exercice financier du rôle triennal</u>

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le rôle d'évaluation foncière en vigueur pour l'exercice financier 2023, pour le 2e exercice financier du rôle triennal, a été déposé au bureau municipal et est accessible sur le site web de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, au www.saintevictoiredesorel.qc.ca, dans la section « Évaluation foncière ». Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal sur les heures d'ouvertures régulières.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 2ième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité ou au Centre de services scolaire de Sorel-Tracy qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

A) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Pierre-De Saurel.

B) Être accompagné de la somme d'argent déterminée par l'avis émis par la MRC de Pierre-De Saurel relatif aux frais exigés lors du dépôt d'une demande de révision du rôle d'évaluation foncière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

C) Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Pierre-De Saurel

50, rue du Fort

Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

21- Période de questions

Une période de questions est tenue.

Les personnes présentes sont invitées à poser des questions et émettre des commentaires.

22- Levée de l'assemblée

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Puis la séance est levée.

MESSAGES DE

L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Daniel Coutu 450-782-3111 #231

PEINTURE / HUILE USAGÉE

Dorénavant, **il n'y aura plus de dépôt** pour la peinture et les huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez disposer de vos contenants usagés dans un endroit approprié tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy, 450 908-0784.

PROBLÈMES D'ÉGOUT OU D'AQUEDUC?

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux qui pourraient compromettre le réseau municipal. Votre inspecteur est la personne responsable pour ces infrastructures, et pourra vous informer en premier lieu des démarches nécessaires en cas de problème.

PERMIS DE BRÛLAGE

Avant de brûler des branches, vous devez vérifier les risques d'incendie en vigueur en consultant le site internet de la SOPFEU. www.sopfeu.qc.ca

Par la suite, vous devez faire la demande d'un permis à l'inspecteur municipal. Vous pouvez le faire en le contactant au 450-782-3111 poste 231.

RAPPEL PAIEMENT DE TAXES

La date limite pour acquitter votre solde de taxes pour l'année 2022 est le 1er octobre. Vous pouvez faire votre paiement par Internet (institution financière), chèque, argent ou débit au bureau municipal lors des heures d'ouverture. Veuillez noter qu'aucun rappel de non-paiement ne vous sera envoyé en cas de retard.

Inscriptions
Soccer automnal

La municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel lance officiellement ses inscriptions pour le Camp de soccer d'automne en collaboration avec l'équipe technique de VC soccer, qui se tiendront le dimanche matin au **Centre Récréatif Lemay-Tellier**

Quand :

Le dimanche matin

7-9 ans	9h00 à 10h00
10-12 ans	10h05 à 11h05

8 Séances

16-23-30 octobre
6-20-27 novembre (Congé 13 novembre)
4-18 décembre (Congé 11 décembre)

Inscription :

Du 19 septembre au 7 octobre 2022

**** En ligne au : www.saintevictoiredesorel.qc.ca ****

Ou

Au bureau municipal (517 rang Sud)

Entre 8h00 et 16h30

Prix :

85 $ pour la session

Faites vite, places limitées

Pour informations :

Bianka Provençal, Technicienne en Loisirs,
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca
450-782-3111 poste 228

Sainte-Victoire en Fête

Expo auto rétro

Merci à nos commanditaires!

DIAMANTS

MRC PIERRE DE SAUREL

PAILLÉ SOREL-TRACY

MUNICIPALITÉ STE-VICTOIRE DE SOREL

CONSTRUCTION SOREL

GIMATECH ELECTRIQUE

GESTION SYLVAIN SAINCLAIR

SUPRÊME

FERMES DES TRÈFLES

MINÉRAUX MART

NETTOYAGE PRO-SIN

DUBAC LOCATION DE CONTENEUR

TRANSPORT PIERCO

EXCAVATION MICHEL LEMAY

OR

ELKEM

EQUIPE ANTAYA DUMARESQ LA CAPITALE

FERME STE-VICTOIRE

ACIER ARMATURE MONTÉRÉGIE

DRAINAGE RICHELIEU

JEAN-COUTU SYLVAIN ET ANDRÉ ROY

FERME CALIXA

DÉNEIGEMENT STE-VICTOIRE

DANIS CONSTRUCTION

CAISSE DESJARDINS

CHÂTEAU LANGELIER

EPICERIE ARPIN ET FILS

GABY TREPANIER EXCAVATION

GOLF CONTINENTAL

ARGENT

GROUPE LUSSIER

IMPRIMERIE EMOND

FROMAGERIE LE BEDOUIN

IMMEUBLE MARTIN PLANTE

PROJET RENO SEMO

LUC BROULLETTE INGENIEUR

ARGENT

SYLVAIN FERRON TRANSPORT

AUTOBUS INTERSCO

LV CARROSSERIE ET MACHINERIE

ATELIER DE PEINTURE PATRICK MATHIEU

ATELIER JEAN-PIERRE DUFAULT

FERME LAMBERT

COOP INTERNET

GARAGE BEAUDREAU

DELISLE ET DELISLE AVOCAT

LOUIS PLAMONDON

FERME J.N. BEAUCHEMIN

MACONNERIE DESROSIERS

PHILEMON COURCHESNE

BRONZE

VITRERIE CHOQUETTE

SALON FUNÉRAIRE GILBERT MANDEVILLE

SIBEL EXCAVATION

DUFAULT ET FILS

COMPTABLES BIBEAU ET BIBEAU

ÉMONDAGE YVES HOULE

FERME DU RANG SAINT-PIERRE

Labyrinthe d'Halloween

Centre récréatif Lemay-Tellier (347 Montée Sainte-Victoire)

Samedi 22 octobre 2022

Petits : 15h30 à 17h30

Grands : 18h30 à 21h00 (Parcourt plus épeurant)

- Bricolages et surprises pour les familles

Déguisez-vous pour recevoir votre coupon de participation au tirage d'Halloween !

Feu et guimauve sur place !

*Vente de chocolat chaud, café et popcorn au profit de Aux petites victoires **(argent seulement)***

Apportez vos tasses réutilisables

Information : bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Par téléphone : 450-782-3111 poste 228

Le travail de milieu pour aînés
Nous sommes là pour vous!

Ce service s'adresse aux personnes de 50 ans et plus

vivant sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Une travailleuse de milieu, qu'est-ce que ça peux faire POUR MOI….

Voici quelques exemples :

J'ai besoin d'un service mais je ne sais pas qui contacter….Nous connaissons une grande quantité de services et pourrons répondre à votre question.

Vous aimeriez rencontrer des gens faire des activités, nous pouvons vous indiquer le bon numéro de téléphone, vous informer des activités offertes et même faire la démarche avec vous.

Besoin d'être écoutée, vous vivez de l'isolement, vous vivez un événement fragilisant, votre santé vous inquiète ou vous empêche de faire certaines choses, vous vivez une situation de handicap, nous avons les solutions et vous aiderons à mettre les services en place si vous le désirez.

Avec l'inflation, vous vivez une problématique alimentaire, besoin d'aide temporaire ou permanente. Avez de la difficulté ou n'avez plus le goût de faire vos repas. Nous pouvons vous aider.

Vous avez besoin d'un déplacement, pour raison de santé ou autre situation, il existe aussi des services pour vous.

Vous avez besoin de services pour demeurer dans votre habitation ou une relocalisation et désirez mieux connaître les services disponibles pour vous, nous pouvons vous aider, vous accompagner et faire les démarches avec vous si désiré, pour une relocalisation nous vous aiderons même à choisir et visiter les endroits que vous aurez choisi. Nous assurerons le lien avec les services d'aide à la vie quotidienne avec le CLSC et les organismes ciblés.

Vous auriez besoin de plus de revenus…il y a peut-être des sommes supplémentaires auxquelles vous pourriez avoir droit ou des services gratuits dont vous pourriez bénéficier.

Vous êtes aidant(e) naturel et avez besoin de support, de répit, il existe aussi de l'aide pour vous!

Vous vivez une situation de maltraitance, négligence, vous avez le droit de vous sentir en sécurité et nous pouvons vous aider.

Vous avez de documents à compléter, des démarches à faire, du courrier complexe à comprendre, nous pouvons le faire avec vous à votre domicile ou à l'endroit de votre choix.

N'oubliez pas que pour toute situation, nous sommes là pour vous et vous offrons un **service de qualité, gratuit et confidentiel**. À votre demande, nous pouvons vous rencontrer à l'endroit de votre choix, même à votre domicile.

Vous n'êtes pas certain que nous pouvons vous aider, n'hésitez pas, toutes les demandes sont importantes si elles améliorent votre bien-être!

Seulement un petit numéro de téléphone à composer,

Francine Laplante 450-881-7017 **Kim Pelletier 450-880-7017**

Déployé par

MRC de Pierre-De Saurel

MRC Jardins-de-Napierville

MRC des Maskoutains

MRC du Haut-Saint-Laurent

MRC Haut-Richelieu

MRC La Haute-Yamaska Prospère de nature

Coordonné par

CRAAQ
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Partenaire financier

Québec

stc Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

450 boulevard Poliquin, local 650
Sorel-Tracy, Qc, Canada
J3P 7R5

450-743-3336

Sans frais :1-833-703-3336

info@stcpierredesaurel.ca

450-746-7828

Rejoindre le service de transport adapté

Téléphone : 450-746-7827
Sans-frais : 1-855-751-7827

Réservation en ligne

Pour effectuer une réservation en ligne, inscrivez-vous sur notre plateforme :

Réserver un transport régional

Réserver un taxibus

Transport interrégional

Consulter l'horaire d'autobus

Acheter des titres

Poste à combler : Animateur(trice) / Intervenant(e) en maison de jeunes

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Description de tâches

- Accueillir, intégrer et impliquer les jeunes adolescents de 12-17 ans;
- Développer, mettre en place et animer des activités de groupes;
- Informer, sensibiliser et éduquer sur diverses problématiques;
- Soutenir, écouter et accompagner les jeunes.

Exigences

- Études en cours ou complétées dans un domaine connexe ou expérience d'intervention pertinente auprès des adolescents de 12 à 17 ans
- Initiative, autonomie, écoute active, ouverture d'esprit, bon jugement et professionnalisme sont des qualités requises

Condition de travail

Temps partiel : 10h à 15h/semaine et sur appel
Date d'entrée en poste : octobre 2022
Salaire : 15$/heure

Les personnes intéressées par ces emplois doivent faire parvenir leur C.V.
(Bianka Provençal) à: **bprovencal@saintevictoiredesorelqc.ca**,
avant le 17 octobre 2022

LOCATION PATINOIRE DE DEK HOCKEY

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
TARIFS LOCATION/ HORAIRE	35 $ / HEURE	50 $ / HEURE
TARIFS DE LOCATION/ JOURNÉE	175 $ / JOURNÉE	250 $ / JOURNÉE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781
jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com

JARDINS DU PETIT COTEAU

Jean Martel
Président

1289A, chemin des Patriotes, Sorel-Tracy (Québec) J3P 2N4
450 746-4554 · Cell.: 450 561-9742
courriel : jean.martel@jardinsdupetitcoteau.ca

BASE DE PLEIN AIR
VILLE LA JOIE
AU COEUR DE LA NATURE

Serge Lavoie
Directeur général
450 782-2145

150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
F. 450 782-2150 · www.villelajoie.com · info@villelajoie.com

Services d'hébergement pour personnes retraitées

incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage

Résidence du Carré Royal

- **Environnement sécuritaire**
- **Surveillance 24 heures**
- **Suivi de la prise de médicaments**
- **Soins de préposés**
- **Accès pour mobilité réduite**

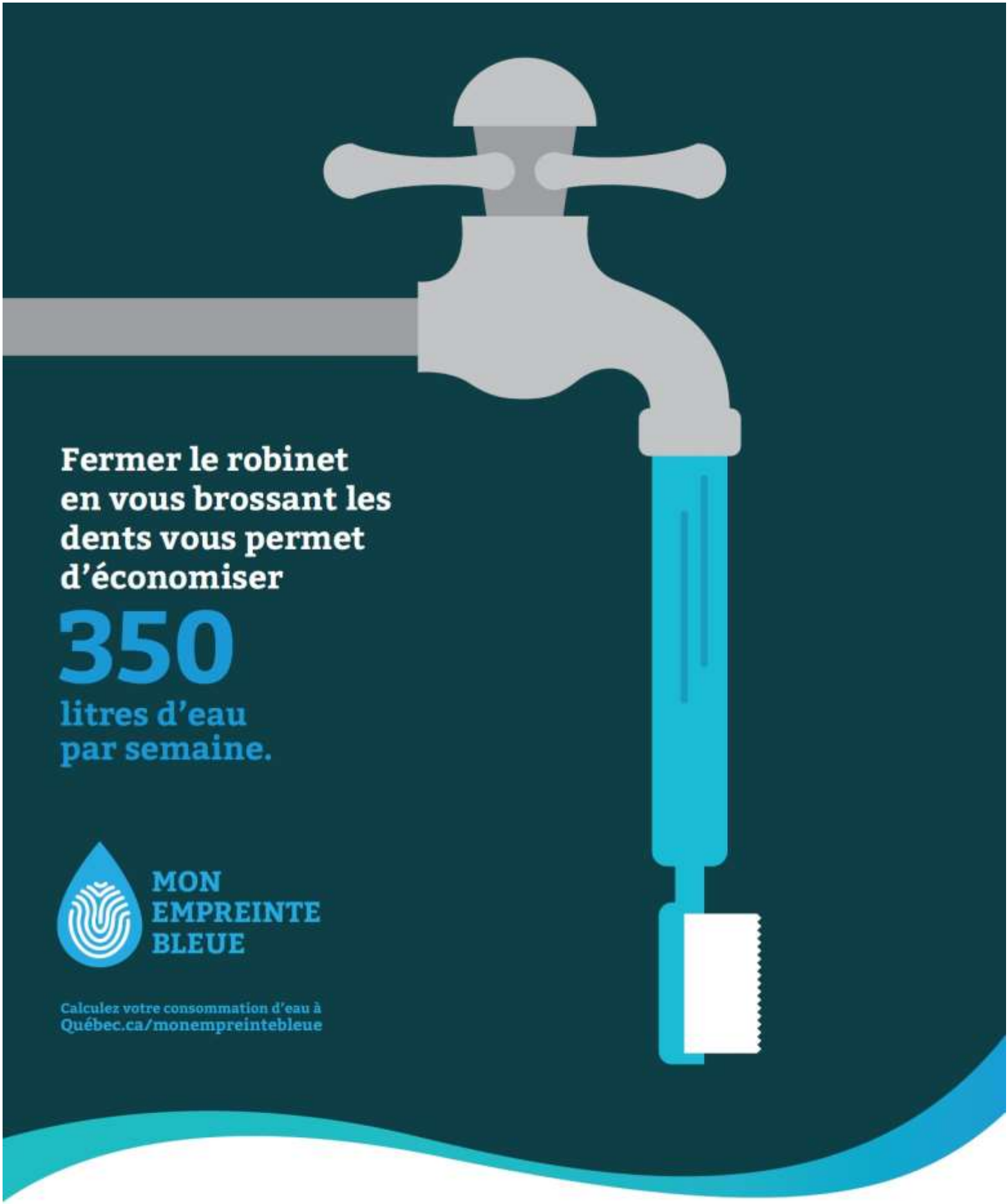

Votre gouvernement

Québec

AAM

Acier Armature Montérégie

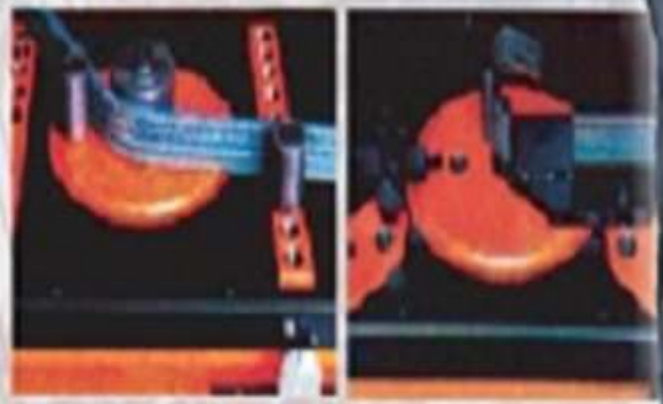

Claude Dufault, propriétaire
Effix Dufault, président
acieram@videotron.ca

Administration : (450) 249-0226
Usine : (450) 422-3995
263, Montée Ste-Victoire
Ste-Victoire de Sorel (Qc)

fournitures, pliage, pose
Pliage en chantier sur demande

2021 | 2022

JUIN 2022

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2022

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2022

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LÉGENDE DES COLLECTES

- Bac à déchets
- Bac de matières organiques
- Bac de matières recyclables
- Encombrants
- Sapin de Noël
- Branches *(attachées en paquets)*
- Résidus verts *(déposés dans des sacs en papier ou en plastique orange ou transparent)*

KINO
GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé

PROGRAMMES
JEUNESSE

DÈS LE 17 SEPTEMBRE
10 SEMAINES

AMIKINS Cours de développement moteur
- 2 1/2 à 5 ans

CHEERLEADING RÉCRÉATIF
- 5 à 11 ans

FÊTE D'ENFANTS
- 5 à 12 ans
- Avec ou sans escalade
- 3 heures d'animation

COURS
EN **GROUPE**

DÈS LE 12 SEPTEMBRE
12 SEMAINES

PILATES
- 3 niveaux

MAMANS-BÉBÉS
- Extérieur

COURS DE MISE EN FORME AÎNÉS

PROGRAMMES
CÉGEP/MUNICIPALITÉS

CÉGEP SOREL TRACY
Centre sportif

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

450 743-9127
www.cegepst.qc.ca/centre-sportif

PORTES OUVERTES

DU 6 AU 11 SEPTEMBRE 2022
Venez essayer nos activités d'automne **GRATUITEMENT.** Réservation obligatoire

Ne gardez pas tout ça en dedans

TRANSPLANT QUÉBEC depuis 50 ans

ditesle.ca

On ne fait pas que vous engager.

On s'engage à ce que vous vous épanouissiez.

Nuance.

Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, joignez-vous à la grande équipe Desjardins.

desjardins.com/carrieres

450 746-7000
elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com

Desjardins
Caisse Pierre-De Saurel

Classe rencontre pré-maternelle de Sainte-Victoire

Inscriptions en tout temps!

Si tu as entre 3 ans, 4 ans ou 5 ans et que tu veux t'amuser, bricoler, échanger avec d'autres amis, alors demande à maman ou papa de me téléphoner.

Info: Claudette Bourassa,
responsable et animatrice
(450) 782-2617

L'ATELIER DE PEINTURE

Patrick Mathieu

Porte de maison et garage
Colonne Décorative
Persienne

450 422-0942

atelierpmathieu@gmail.com

GIMATECH

ÉLECTRIQUE INC.

3295, RUE JOSEPH-SIMARD, SOREL-TRACY (QC) J3R 0E4
TÉL. : 450-782-3322

PLOMBERIE 4000 INC

Jacques Bouchard 450-743-2579
17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0
Courriel : plomberie4000@videotron.ca

Résidentiel, commercial et industriel

Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

Bonjour à tous

La tendance à la baisse des participations aux offices religieux qui gagne de plus en plus de terrain nous oblige à nous questionner sur l'avenir de nos églises paroissiales. Notre paroisse, et ce, grâce à la grande générosité de nos paroissiens et une participation encore acceptable aux messes du dimanche, a jusqu'à maintenant échappé à l'épidémie de fermetures que l'on observe un peu partout.

Aujourd'hui, on voudrait attirer votre attention sur la situation suivante : Lors d'un mariage ou d'une funérailles, une contribution est imposée, afin de payer les frais encourus lors de ces événements (chants, musique, chauffage, salaires, remise en ordre des lieux, etc.). Toutefois, pour les baptêmes, il n'y a aucune charge obligatoire. Autrefois, on demandait au parrain, une contribution pour sonner les cloches, si sa situation financière le lui permettait. Nous croyons qu'aujourd'hui, une contribution volontaire d'au moins 50$ serait de mise. Une somme de moins de 20$, recueillie parfois, dans le plateau des offrandes, ne saurait payer les dépenses encourues lors de ces rassemblements. Merci, si votre situation financière le permet, de respecter ce vœu.

Il est vrai que notre bâtiment, malgré son âge avancé, est en très bon état de conservation, et ne nécessite, ainsi, pas de dépenses importantes pour son entretien. Mais, selon toutes éventualités, il faudra songer à une utilisation communautaire plus diversifiée de notre église, si nous voulons conserver sa rentabilité! Nous avons l'avantage d'avoir la bibliothèque municipale dans nos locaux, assurant ainsi un revenu régulier, qui permet d'assumer le coût du chauffage de la bâtisse. Mais on devra augmenter cette cohabitation des lieux. On considérera vos suggestions avec grand intérêt.

Jusqu'à maintenant, les revenus de 2022 se comparent à ceux des années pré-pandémie, grâce à un contrôle plus serré des dépenses, un système de chauffage plus performant et surtout grâce à votre grande générosité De plus cette année nous n'avons pas eu, contrairement aux dernières années, de réparations coûteuses.

Malgré ces années de pandémie difficiles pour tous, on aura réussi à assurer la pérennité de notre église paroissiale et de notre cimetière paroissial (notre parc commémoratif où reposent des membres de la majorité de nos paroissiens). Une bonne gestion du cimetière nous a aussi permis de maintenir un bilan positif à ce poste tout en le conservant en très bon état, le faisant ainsi l'un des plus beaux des environs. Tous peuvent consulter la fiche des défunts de leur famille sur : **repertoiredesdefunts.com**.

Vos dons et contributions peuvent être remis au bureau de la Fabrique les lundis et mercredis après-midi ou adressés ainsi : Fabrique de Ste-Victoire, 519 Rang Sud, Ste-Victoire-de-Sorel, J0G 1T0. Le numéro de téléphone est le (450) 782-2127.

Tout don à la Fabrique donne droit à un reçu pour fin d'impôt.

Votre conseil de Fabrique

Bibliothèque Ste-Victoire

La bibliothèque est ouverte aux heures régulières.

Croque-livres

Notre croque-livres est toujours en opération (boite rouge en avant de la bibliothèque) C'est une manière de faire un échange de livres pour enfants.

Vous avez des livres d'enfant que vous ne vous servez plus, apportez les dans le Croque-livres et il servira à un autre enfant.

Abonnez-vous à la bibliothèque, c'est gratuit.

Vous avez toujours accès aux livres numériques en étant abonné à la bibliothèque.

Heures d'ouverture

Lundi: 19h-20h

Mercredi: 13h-14h30

Jeudi: 19h-20h

Dimanche: 10h-11h30

Téléphone: (450) 782-3111 *230

www.mabibliotheque.ca

FACEBOOK

Aimez notre page facebook : bibliothequesaintevictoiredesorel et partagez.

Nicole Martel, responsable

DEPUIS 1978
MINÉRAUX MART INC.

VOUS PENSEZ EFFECTUER DES TRAVAUX …

INFORMEZ-VOUS!

Il est de votre responsabilité de prendre contact avec l'inspecteur en bâtiment pour connaître la réglementation municipale en vigueur **avant** de faire préparer vos plans de construction. De cette manière, vous évitez d'éventuels frais dus à des corrections.

Informez-vous à M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment au

450-782-3111 poste 223, le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture du bureau, et le jeudi matin.

Fabrique de Sainte-Victoire

519, rang Sud: 450-782-2127

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et Mercredi de 13 h à 15 h 30

Horaire des messes

Dimanche 2 octobre 10h30
Dimanche 16 octobre 10h30
Dimanche 30 octobre 10h30

Asphalte Expert

Valérie Carbonneau

T: 450.880.0332

asphalteexpert@outlook.com

595, Rang Rhimbault,
Ste-Victoire-de-Sorel Qc J0G 1T0

- Stationnements résidentiels, industriels et commerciaux
- Excavation avec pelle mécanique et tracteur
- Sciage
- Pièce d'asphalte
- Asphalte recyclé
- Transport (Gravier et plus encore)
- Fissures
- Traçage de lignes

RBQ: 5602-2478-01

PHILÉMON COURCHESNE INDUSTRIES INC.

DÉCOUPE LASER

Ventilation - Métal en feuille - Pliage CNC
Roulage - Assemblage - Soudage

3205, rue Iberville, Sorel-Tracy (Qc) J3R 5K1
Téléphone : (450) 743-0057 Fax : (450) 743-6438
info@philemoncourchesne.com

CMMTQ

NOTRE CAMPAGNE
UN MILIEU DE VIE
À PARTAGER

DELISLE-DELISLE, AVOCAT

Me Conrad Delisle

3205-323-B, boul. Clkairevue,

Saint-Bruno-de-Montarville, Qc

J3V 0B2

conrad@delisleetdelisle.com

CÉVIMEC-BTF
ÉVALUATEURS AGRÉÉS

ALMA
DOLBEAU-MISTASSINI
DRUMMONDVILLE
ROBERVAL
SAGUENAY
SOREL-TRACY

Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis 50 ans

CERTIFIÉ ISO 9001 : 2008

453, rue Lindsay, local 102
Drummondville (QC) J2B 1G9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471

www.cevimecbtf.com

U2R
Usinage Deux Rives Inc.

CWB
bsi. ISO 9001 Quality Management

244, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel
Québec J0G 1T0

Jean-François Villiard
Président

Cell.: 450 780-6399
Tél.: 450 782-2581
Téléc.: 450 782-2595
jfvilliard@u2r.ca

Usinage CNC • conventionnel • tuyauterie • assemblage • soudure • peinture

DRAINAGE RICHELIEU

398, Montée Sainte-Victoire
Sainte-Victoire-de-Sorel
J0G 1T0

B.N.Q.: 1114
R.B.Q.: 1464-2516-71

Téléphone: 1 855-782-2242
Télécopieur: 1 450-782-2336
www.drainagerichelieu.com

Maxime Duval
450-782-2242

Drainage souterrain et irrigation, arpentage GPS
DRAINS - PONCEAUX - ACCESSOIRES

CAMPING RIMBO

Mariette & Francois Arpin

269, rang Rhimbeault

Sainte-Victoire-de-Sorel

Tél: 450 782-3220

Tout ***pour vous,*** *près de chez vous!*

ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ

Grande variété de ***bières importées*** *et* ***québécoises*** *à des prix compétitifs!*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

ÉPICERIE

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et **Stéphane Lanteigne,** propriétaires

Heures d'ouverture :
En semaine : de 7 h à 21h
Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

Harnois Groupe pétrolier

SAQ AGENCE

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**

EN CAS D'URGENCE : 9-1-1
INFO SANTÉ: 8-1-1
INFO ROUTE: 5-1-1
MUNICIPALITÉ: 450-782-3111

Ambulance:	9-1-1
CLSC:	450-746-4545
Centre antipoison:	1-800-463-5060
Hôpital:	450-746-6000
Incendie (info):	450-780-5600 #5200
Sûreté du Québec:	450-743-7947

Bibliothèque:	450-782-3111 #230
Braconnage (S.O.S.):	1-800-463-2191
Bureau de poste:	450-782-3059
Centre récréatif:	450-782-2406
Chalet Jean-Morin:	450-782-3112
Chalet Pierre-Arpin:	450-782-3307
SPAD (contrôle animalier):	1-855- 472-5700
Croix Rouge Canadienne:	1-877-362-2433
École Ste-Victoire:	450-746-3511
Fabrique (Église):	450-782-2127